



2024/1

Accusé de réception en préfecture
095-219502572-20240403-D-2024-07-DE
Date de télétransmission : 16/04/2024
Date de réception préfecture : 16/04/2024

Département du Val d'Oise
Ville de La Frette-sur-Seine

Conseil Municipal du 3 avril 2024 Extrait du registre des délibérations Délibération n° D/2024/07

Nombre de Conseillers

en exercice : 21

présents : 15

votants : 20

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt et un mars, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe AUDEBERT, Maire

Étaient présents :

Philippe AUDEBERT, Nathalie JOLLY, Claudine THIRANOS, André BOURDON, Laurence GUERNE, Patrice JACQUET, Philippe BUIRON, Carole BERGER-JACOB, Steve IDJAKIREN, Bernadette VOOGSGERD, Grégory BENOIT, Christian TETARD, Alaine HOUREZ, Jean DECROIX et Chimina Kossiva NEGLOKPE

Étaient régulièrement représentés :

Eliane CHIDIACK par Carole BERGER-JACOB,
Philippe BARBIER par André BOURDON.
Julia NOJAC par Claudine THIRANOS
Patrice GOSNET par Bernadette VOOGSGERD
Laurent FOHRER par Philippe BUIRON

Était absent:

Bruno MELGIES

Formant la majorité des membres en exercice.

André BOURDON a été élu Secrétaire de Séance

OBJET : BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS POUR L'ANNEE 2023

Le Conseil Municipal,

L'article L.2241-1 alinéa 2 du Code Général des Collectivités territoriales impose aux communes de dresser un bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières. Ce bilan a pour objet d'apporter une meilleure connaissance des mutations immobilières réalisées par la commune sur l'exercice 2023. Il sera annexé au compte administratif de la commune.

BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS 2023

Opérations d'acquisitions effectuées par la commune :

Désignation du bien	Montant de l'acquisition	Observations
16 chemin du travers des cailloux Parcelles cadastrées : N° AE 681 / 683 / 689 / 691	420 €	Délibération du 15 février 2023 Acte signé le 26 mai 2023

Opérations de cessions effectuées par la commune :

Désignation du bien	Montant de la cession	Observations
111 boulevard de Pontoise Parcelle AD 379	181 500 €	Délibération du 15 décembre 2022 Acte signé le 30 novembre 2023
13 bis rue Gambetta Parcelle AC 539	9 200 €	Délibération du 29 septembre 2022 Acte signé le 30 novembre 2023
91 rue de Verdun Parcelle AE 1072	475 €	Délibération du 28 septembre 2023 Acte signé le 30 novembre 2023
Rue Clos du Val de Seine parcelles AH 663 lot A et B	319 000 €	Délibération du 15 février 2023 Acte signé le 6 octobre 2023
Rue des Chariots Parcelle AE 471	665 €	Acte signé le 26 mai 2023

Opérations d'acquisitions effectuées par l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France dans le cadre de l'avenant à la convention signée avec la commune le 9 juin 2023

Désignation du bien
Rue de la Gare Parcelles AD 360 et AD 779

Opérations de cessions effectuées par l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France dans le cadre de l'avenant à la convention signée avec la commune le 9 juin 2023

Désignation du bien
Rue de la Gare Parcelles AD 360 et AD 779
109 et 113 BD de Pontoise Parcelles AD 642 - AD 643 - AD 524

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

APPROUVE le bilan des acquisitions et cessions opérées pour l'année 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Philippe AUDEBERT

Le Secrétaire de Séance



Andre BOURDON

Délibération rendue exécutoire du fait de :

- Sa transmission au contrôle de légalité le : 16.04.2024
- Sa publication sur le site internet de la commune le : 16.04.2024 .